

CAPD du 27 septembre 2018

Monsieur le DASEN,

nous allons aujourd'hui aborder le sujet de la formation des enseignants et elle mérite bien des attentions.

18 heures par an, c'est la seule garantie de temps de formation que peut avoir un enseignant. Comme il semble que les enseignants n'y connaissent pas grand-chose en terme de compétences ou d'apprentissages et n'ont aucune idée de leurs besoins, cette année le ministre, qui accorde tant de confiance aux professeurs, a décidé du contenu de l'intégralité de ce temps de formation. Le besoin de ces temps où chacun réfléchit à ses pratiques et prend du recul est pourtant indiscutable, l'augmentation des demandes sur les jours de formations remplacés, en est la preuve. Quant à la forme, aux modalités, rien ne sert non plus de leur demander leur avis. Les initiatives vraiment locales ne manqueraient pas si on accordait confiance et autonomie aux enseignants. Notre ministère souhaite les cantonner à de simples exécutants du guide officiel, oubliant leur professionnalisme qui va souvent au-delà de leurs missions de fonctionnaire.

Aujourd'hui, les professeurs ressentent un grand manque de considération et cette disparition de choix de formation s'ajoute à la liste des décisions successives qui les font douter d'eux même et rechercher en vain un peu plus de reconnaissance.

Malheureusement, les moyens de remplacements disponibles pour la formation limitent les possibles. Malgré cela, nous nous interrogeons sur la pertinence des positionnements, sur la répartition des postes de brigade sur notre département et sur leur utilisation.

En effet, nous nous interrogeons sur le choix de placer vos postes sur des écoles « importantes ». Il nous semblerait plus judicieux de les placer sur des écoles à 1 ou 2 classes où, le maigre temps où ils ne sont pas appelés, serait apprécié par des collègues ayant de multiples niveaux à gérer. Au-delà de l'aide pédagogique apportée, leur venue, même rare, pourrait permettre à ces collègues de se sentir moins seul et d'être parfois « soulagé », pour faire face une augmentation du travail (comme la passation des évaluations nationales par exemple), ou pour leur permettre d'aller voir le travail d'un autre collègue dans une autre classe.

L'annonce récente du budget 2019 n'augure pas grande amélioration. La baisse des moyens humains mènera inmanquablement à une charge supplémentaire de travail pour les personnels en postes. A rester dans la pression, sans reconnaissance, sous surveillance rapprochée, combien de temps les professeurs tiendront ils encore avec la motivation et la bienveillance indispensable à leurs missions ?

Le SE UNSA revendique que les moyens soient renforcés et mieux utilisés pour que chacun puisse construire sa formation continue parmi des propositions plus riches, parmi des formes plus variées mêlant échanges, observations et mises en pratiques.

Les représentants du SE UNSA 12